



ALGERIE TELECOM- SPA
Direction Opérationnelle de Ouargla
N° IDENTIFICATION FISCALE.000216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°09/2019

«TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES»

La Direction Opérationnelle de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **«Travaux de canalisations urbaines»** constitué de quarante-sept (47) lots séparés comme suit :

N°lot	Désignation	Distance (KM/Artère)	Distance (KM/Alv)	N°lot	Désignation	Distance (KM/Artère)	Distance (KM/Alv)
1	Ezzaouia EP. Bahri b elmenouar - Ezzaouia	0,090	0,880	25	elbettah 540 logts LPL - Temacine	2,151	8,922
2	El Khobna - Taibat	0,010	0,180	26	Hai 5 juillet - Ezzaouia	0,350	1,598
3	Mesjid El Kaouther - Sokra	0,065	0,520	27	Hai elwouroude - Ezzaouia	0,788	5,284
4	aissatidir - Hassi Messaoud	0,330	2,360	28	Lotissement 3 et 4 (nord) - Sidi khouiled	2,000	4,960
5	Bamendil - EP bensalemBouhafs - Ouargla	0,010	0,080	29	Ghamra 2 - Ghamra	0,060	0,480
6	Sokra -Hammam El Bader - Ouargla	0,160	0,560	30	EP HATIA Saad - Hai ennacer	0,594	2,874
7	EL BOUR - N'GOUSSA	0,315	1,280	31	EP BENKRANE Ali - Hai ennacer	0,861	4,370
8	EL gara - EP (SALAH EDDINE) Bilal - Ouargla	0,220	1,260	32	Toumiat-TMTN	0,450	1,780
9	Benihsen- EP Ahmed Abaz - Ouargla	0,910	3,800	33	BAMENDIL-BAMN	0,323	1,240
10	Said Otba 3 - EP Lamoudi Med Lamine - Ouargla	0,190	1,160	34	EL HachaniSebai ZAOUIA 1 Rouissat	0,021	0,042
11	Said Otba 1 - EP S.O 1 - Ouargla	0,260	1,160	35	ZAOUIA 2-ZN2N	0,067	0,264
12	Bamendil - EP TemmarBouhafs - Ouargla	0,155	0,880	36	100 LOG OPGI SIDI KHOUILED -GFLN	0,450	1,740
13	EP primaire abazabaz ADL - Hai ennacer	0,363	1,964	37	MSAN BDMN	0,255	0,520
14	Khalia 2 - Nezla	0,105	1,260	38	BENACEUR 1 - BENACEUR	0,060	0,120
15	Khalia 1 - Nezla	1,049	6,134	39	BENACEUR 2 - BENACEUR	0,650	2,480
16	HAI NAKHIL 2 - Touggourt	0,010	0,060	40	EP Ain Sahara à coté SR SAH - Temacini	0,065	0,420
17	Rimel 3 - Touggourt	0,488	2,702	41	AIN SAHRA - EP GUEMMO	0,100	0,820
18	Hai Mossalla - Temacine	1,272	5,028	42	SR NAK NKH - Touggourt	0,220	1,390
19	ONA SaidOtba - Ouargla	0,160	0,640	43	à coté annexe APC RIM - Touggourt	0,448	2,702
20	Taibat lycée - Taibat	0,564	2,406	44	EX -RTA NBI - Touggourt	0,015	0,180
21	Z. activité - Seggar Tahar	0,230	0,930	45	Parc Bahdja -ECL NBI - Touggourt	0,300	0,970
22	Sokra - Hai Nouail - Zaatat - Rouissat	0,475	2,160	46	CEM benbadis - ECL NBI - Touggourt	0,580	3,000
23	El Koum - Frane	0,110	0,460	47	ecolebenkedda NZL - Zaouia - SALAM	0,205	2,010
24	Cite 200 logtselmetgadma LPL - Elhadjira	1,673	11,880				

Les entreprises qualifiées, intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges sous le visa N° 96 du 20mars 2019 contre le paiement d'une somme de deux mille dinars algériens (2000.00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie auprès de la Direction Opérationnelle d'Ouargla Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla.

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)

Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

- 1- Un Dossier administratif ;
- 2- Une Offre technique ;
- 3- Une Offre financière.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, «**dossier administratif**», «**offre technique**» et «**offre financière**».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLES DE OUARGLA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°09/2019
« TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »**

La date limite du dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1^{ère} parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à 14h :00 au siège de la DO Ouargla.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

DIRECTEUR OPERATIONNEL – OUARGLA